

M_CASHPLG « cash-pooling »

Novembre 2021

Présentation

La tableau M_CASHPLG recense les encours de cash-pooling notionnel sous forme de dépôts et crédits. La BCE demande ces informations statistiques dans le but de pouvoir distinguer et mesurer l'incidence du cash-pooling dans l'analyse des agrégats monétaires et de crédit.

Le cash-pooling se définit comme un service de mise en commun de la trésorerie d'un groupe d'entités (pool) fourni par un établissement de crédit. Les participants au pool conservent chacun des comptes séparés, les intérêts à recevoir ou à payer sont calculés sur la base d'une position nette notionnelle de tous les comptes. En cas de découvert d'un ou plusieurs participants au pool, le montant est couvert par les fonds des autres entités du pool, sans transfert de fonds entre comptes.

Contenu

Lignes

Les montants à déclarer correspondent aux encours bruts d'actif et de passif de l'établissement de crédit vis-à-vis de chacune des entités (sans consolidation) pour les comptes qui sont couverts par un accord de cash-pooling notionnel.

Colonnes

Les agents contreparties sont ventilés en onze catégories pour les résidents et les non-résidentsEMUM (sociétés non financières, sociétés d'assurance, fonds de pension, administrations centrales, administrations publiques, ménages et ISBLSM, OPC non monétaires, clientèle financière hors OPC, autres intermédiaires financiers, auxiliaires financiers et Institutions financières captives et prêteurs non conventionnels) et le total pour les non-résidents non EMUM.

Règles de remise

Établissements remettants

Les établissements de crédit, établissements de crédit et d'investissement (ECI) et assimilés (y compris les succursales d'établissements ayant leur siège dans un État de l'Espace économique européen (EEE)), les sociétés de financement, la Caisse de dépôts et consignations et les émetteurs de monnaie électronique assujettis à la remise d'informations à des fins de statistiques monétaires et dont l'encours de dépôts ou de crédits en cash-pooling dépasse 500 millions d'euros.

Territorialité

Un document est établi pour la zone d'activité France.

Monnaie

Document établi en euros pour leurs opérations en euros et document établi en contre-valeur euros pour leurs opérations en devises, toutes devises réunies.

Périodicité

Remise mensuelle